

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ABONNEMENT.

Saumur :
 30 fr.
 6 mois 16
 12 mois 30

Poste :
 35 fr.
 6 mois 18
 12 mois 30

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

INSERTIONS:

Annonces, la ligne . . . 30 c.
 Réclames 30
 Faits divers 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas;
 Et de droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR

6 Juillet 1882.

QUESTION ÉGYPTIENNE.

La question égyptienne semble devoir entrer prochainement dans la période aiguë. Les armements considérables et préparés qui se font aussi bien en France et en Italie qu'en Angleterre indiquent clairement que les puissances n'ont qu'une bien faible confiance dans l'acceptation, par la Turquie, de la mission que veut lui confier l'Europe.

On parle bien encore, mais moins, de son adhésion finale à la Conférence. Nous avons toujours soutenu, contrairement aux notes émanées du ministère des affaires étrangères, que la Turquie ne participerait pas à cette « parlotte » diplomatique dont les décisions sont d'avance frappées d'impuissance.

Il faudrait en effet être doué d'une bien forte dose d'optimisme pour croire un seul instant que les « quatre puissances » ne se sont rendues à la Conférence que dans le but d'y consacrer nos intérêts et notre influence en Egypte.

Le moment approche donc où la situation égyptienne devra se régler par l'action énergique du Sultan ou par la force militaire d'une ou plusieurs puissances européennes. Si cette dernière solution prévaut, et si la France y participe, nous croyons que ce sera le signal d'une guerre continentale depuis longtemps préparée contre nous.

Comme suite aux nouvelles d'armements relatées par les dépêches, signalons la concentration à Bone et à Philippeville des troupes composant le 49^e corps d'armée.

Le ministre de la marine vient d'ordonner la suspension de tous les congés d'officiers et la concentration des inscrits mari-

times ayant moins de quatre ans de service.

Enfin, les ordres ont été donnés pour faire travailler au besoin tous les ateliers de la marine pendant la nuit, au moyen de la lumière électrique.

Avant huit jours, la France aura prête la plus formidable armée navale qui ait jamais été vue. (Temps.)

On télégraphie de Brest au journal Paris que le ministre de la marine a rappelé les officiers détachés sur les paquebots des Messageries nationales et de la Compagnie Transatlantique.

Trente mille hommes. — Dix-neuf navires sont prêts à appareiller dans le port de Toulon. Ils pourront transporter trente mille hommes, matériel compris. (Réforme.)

L'avant-dernière nuit, le ministre de la marine a télégraphié à Toulon l'ordre d'armer sept nouveaux cuirassés.

A l'état-major de la place Vendôme, il règne la plus grande activité par suite des ordres du ministre de la guerre.

On prépare la mobilisation immédiate d'un corps d'armée.

BOMBARDEMENT D'ALEXANDRIE.

Les ministres se sont réunis hier, à deux heures de l'après-midi, en conseil extraordinaire, sous la présidence de M. Jules Grévy, pour prendre connaissance des dernières dépêches reçues de Constantinople, du Caire et d'Alexandrie et pour arrêter l'attitude que l'amiral français devrait prendre, au cas où l'amiral Seymour donnerait suite à son projet de bombarder Alexandrie si le gouverneur de la ville continuait à faire mettre des canons en batterie.

La menace du bombardement d'Alexandrie s'explique par ce fait que la Turquie s'était engagée à faire cesser tous les travaux de fortifications.

Au moment de commencer la publication de *Cléricale*... nous croyons être agréable à nos lecteurs en donnant ici une notice biographique sur la femme d'élite qui en est l'auteur.

Les lignes suivantes sont extraites d'un article de M. Gustave Pinta :

« M^{me} Emma Bailly, connue sous le pseudonyme de Claire de Chandeneux, appartenait à une ancienne famille du Dauphiné, la famille Bérenger. Elle était proche parente de M. Bérenger, l'honorable sénateur, fils de l'ancien président de la Cour de cassation. Elle avait épousé en premières noces M. le capitaine Furet de Prébaron. Restée veuve avec une fille toute jeune, elle s'était mariée à M. Bailly, aujourd'hui chef de bataillon en retraite et commissaire du gouvernement près le deuxième conseil de guerre de Paris.

« M^{me} Bailly ne s'était mise à écrire que sur le tard, pour se distraire. Mais l'amateur, le dilettante, s'était bien vite transformé en véritable artiste. Ses débuts furent faciles : A vrai dire, de débuts, elle n'en eut point. Ses premiers romans furent remarqués et appréciés, dès qu'ils parurent en feuilleton dans les journaux ou les revues.

« C'est surtout depuis son second mariage que M^{me} Bailly s'adonna aux lettres, qu'elle aimait avec enthousiasme. Il serait trop long de dresser la liste de ses ouvrages ; qu'il nous suffise de rap-

On lit dans la *Gazette Nationale* :

« Les préparatifs belliqueux de l'Angleterre sont ou trop considérables, si elle n'a en vue que la déposition et l'exil d'Arabi-Pacha, ou trop peu importants, si elle voulait conquérir l'Egypte et s'y établir en dépit de ses rivaux.

« Il faut se résigner à ce que la question égyptienne, si elle n'amène immédiatement une catastrophe, devienne à l'avenir une cause permanente d'inquiétudes et de rivalités. »

Le correspondant du *Times* à Alexandrie dit que l'infatuation d'Arabi-Pacha est inimaginable. Il parle de résister à la Turquie, à l'Angleterre et même à toute l'Europe.

Chronique générale.

M. le général Billot a la conscience large.

Un sous-intendant militaire, M. de Berny, a dénoncé un entrepreneur aux fouritures, sous l'inculpation de détournements.

Interrogé à ce sujet par M. de Baudry d'Asson, M. Billot déclare que c'est là « une question de détail » et que l'entrepreneur n'avait commis qu'une simple infraction au cahier des charges.

D'ailleurs, justice a été faite : le voleur n'a pas même été soumis à l'épreuve d'une enquête, mais en revanche l'honorable M. de Berny a été déplacé, puis mis à la retraite !

Comme les entrepreneurs véreux doivent bénir la République !

Un instant plus tard, M. Billot vient réclamer un crédit de 19 millions, pour frais de l'expédition de Tunisie pendant le deuxième semestre de l'année courante, et il affirme imperturbablement que le total des crédits ouverts en 1881 et 1882 s'élèvera à la somme de 90 à 100 millions.

Survient M. le comte de Terves qui prouve, chiffres en mains, dans un excellent discours, que ces crédits ont déjà dépassé la somme de 109 millions.

Réponse de M. Billot : « Aucun détail ne sera oublié pour assurer le bien-être des troupes. » Allons, tant mieux, mais cette déclaration ne nous explique guère pourquoi M. Billot s'est trompé dans ses petits calculs d'arithmétique budgétaire.

Si l'entrepreneur aux fourrages du Gard a commis une simple infraction au cahier des charges, en détournant mille quintaux d'avoine, l'indulgent M. Billot nous semble avoir, de son côté, pour habitude de commettre de nombreuses infractions à la vérité dans la reddition des comptes de son ministère.

D'un air protecteur, il nous a engagés à dormir tranquilles. Voilà un conseil que l'entrepreneur aurait bien voulu faire accepter par le trop vigilant M. de Berny. Eh bien ! non, tant que les destinées de la France seront entre les mains des Billot et des Freycinet, nous ne dormirons pas en paix et nous courrons le risque de nous réveiller dans une guerre.

Un journal radical d'une importance indiscutable, le *Mot d'Ordre*, laisse échapper une exclamation qui résume bien exactement la situation intérieure :

« A la façon dont il est difficile d'organiser un dîner, jugez un peu de la difficulté qu'on peut avoir à organiser la République quel ! »

On a deviné qu'il s'agit du banquet de l'Hôtel-de-Ville de Paris.

Ce malheureux banquet, en effet, cause des désastres inimaginables dans les esprits et froisse un tas de gens.

Des représentants des puissances étrangères ont refusé une invitation qui exhale une forte odeur de Commune.

Des maires de Paris ont renvoyé leur carte parce que leurs adjoints sont exclus.

Tels journaux déclinent l'honneur d'assister à la fête parce que l'on a fait un triage,

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

M^{me} CLAIRE DE CHANDENEUX

Il y a près d'un an, le 16 juillet 1881, M^{me} Claire de Chandeneux nous adressait de Vincennes son beau roman intitulé : *CLÉRICALE* !...

Cet envoi était accompagné d'une charmante lettre nous en recommandant la publication dans les colonnes de l'*Echo Saumurois*, qui avait reproduit l'année précédente un de ses ouvrages : *L'Autonne d'une femme*.

Par suite d'engagements antérieurs, nous n'avions pu nous rendre tout d'abord au désir de M^{me} de Chandeneux. A peine trois mois s'étaient-ils écoulés que nous apprenions avec regret la mort du brillant écrivain. En effet, M^{me} Claire de Chandeneux (née Lucienne-Louise-Emma Bailly, née Bérenger) est décédée à Vincennes le 6 octobre dernier, âgée seulement de quarante-quatre ans.

peier qu'elle s'était principalement acquis la réputation méritée dont elle jouissait en étudiant, avec son esprit d'observation et son bon sens pratique, la vie des officiers mariés, les ménages militaires. Son œuvre se compose de vingt-cinq ou vingt-six volumes, tous signés de son pseudonyme, qui n'était autre, croyons-nous, que le nom de son arrière-grand-mère maternelle. Elle déployait une activité incroyable. Sa joie était d'avoir sur le métier plusieurs romans à la fois et d'en conduire simultanément la trame serrée.

« Elle collaborait, en outre, à divers grands journaux de province. Chaque semaine, elle y publiait de brillantes causeries littéraires pleines de finesse. Elle y traitait de tout sans pédanterie, sans raffinement de mauvais goût, avec ce naturel élégant — pour ainsi parler — qui donnait à son style un ton de bonne compagnie, mais de cette bonne compagnie où l'on se sent à l'aise, où le sourire n'est pas la grimace, où la fausse prudence n'est pas de mise.

« M^{me} Bailly n'était pas seulement une femme d'un incontestable talent, elle était de plus une femme de bien, une femme de cœur. Nous pourrions citer d'elle mille traits charmants qui prouveraient avec quelle tact elle savait obliger ceux qui sollicitaient son assistance. Elle s'intéressait particulièrement aux jeunes écrivains qui, connaissant son influence dans le monde littéraire, ve-

naient la prier de leur accorder son puissant patronage. Si elle discernait en eux de véritables aptitudes, elle n'hésitait pas à les encourager de ses conseils et mettait au besoin ses relations fort étendues au service de leur inexpérience. Par contre, elle regardait comme un devoir de détourner des lettres ceux qu'elle estimait incapables de faire leur chemin dans cette noble carrière, si difficile et si longue. La bienveillance qu'elle portait aux « commençants » ne se laissait rebuter par rien, pas même par l'ingratitude.

« Elle est morte subitement, dans toute la force du talent, à l'âge de quarante-quatre ans. Bien qu'elle fût légèrement indisposée depuis quelques semaines, rien ne faisait prévoir cette brusque catastrophe. Tout au contraire, sa santé paraissait florissante et semblait devoir résister pendant de longues années encore aux dures fatigues d'une vie courageuse entièrement consacrée au travail. Elle a été enlevée à l'affection des siens au moment même où, dans son ardeur de créer toujours, elle méditait d'entreprendre d'importantes publications et de mettre la dernière main à plusieurs romans presque achevés.

« Ses obsèques ont eu lieu en l'église de Vincennes, et son convoi a été suivi jusqu'au champ du repos par la foule attristée de ses amis, accourus pour rendre à sa mémoire vénérée le juste tribut de leurs hommages et de leurs regrets. »

d'ailleurs inexplicable, parmi les organes de la presse.

Il y a, par dessus le marché, l'incident Camescasse; il y a encore l'incident Floquet-Songeon, le préfet de la Seine ayant été relégué en porte-queue du président du conseil municipal.

Nous n'avons plus qu'une chose à attendre, c'est que les convives se prennent aux cheveux dans la salle du banquet, parce qu'ils ne seront pas contents de leurs places.

Cela ne serait pas bien surprenant. N'a-t-on pas vu une bataille dans un récent festin où l'opportunisme engagea une discussion à coups de poing avec les représentants d'une opinion républicaine contraire.

Et le *Mot d'Ordre* n'a-t-il pas cent fois raison de dire: Jugez de la difficulté d'organiser la République.

Ce qui se passe à propos du banquet du 13 juillet est l'image frappante du régime qui afflige la France.

Dans les conseils du gouvernement, dans les groupes de la Chambre, au Sénat, dans les ministères, dans les municipalités, entre les comités électoraux, en tout et partout, ce ne sont que querelles irritantes, rivalités, jalousies, rancunes, confusions.

Les convoitises se donnent carrière de la façon la plus bêtement cynique; les fractions de partis s'insultent et se décrient dans des proportions inouïes; les candidatures se multiplient à tel point que les électeurs en sont embêtés, ahuris...

Les préparatifs de l'Angleterre pour une expédition en Egypte sont achevés; les nôtres se poursuivent.

Comme nous l'avons dit, l'ordre a été donné à Brest d'armer six cuirassés et croiseurs et qu'on rappelle les officiers en congé et les matelots inscrits.

A Toulon on a affiché le rappel des hommes portés à l'inscription maritime, ayant moins de quatre ans de service.

De Bordeaux, enfin, on fait partir pour Toulon la réserve de l'armée de mer. L'ordre a été donné dans la nuit de dimanche. Aucune exception n'est faite, ni pour les fils de veuves, ni pour les soutiens de famille.

Nous devons rapprocher de ces informations ce que dit le *Rappel* du langage tenu, par M. Léon Say, à la commission du budget:

« M. Léon Say, s'étant rendu à la commission du budget pour s'entendre au sujet de la fixation de l'époque à laquelle le budget pourrait être discuté, a déclaré que le gouvernement ne prendrait pas de décret de clôture de la session tant que la conférence n'aurait pas terminé ses travaux. Le ministre des finances a dit qu'en effet la présence des Chambres était de nature à donner une plus grande autorité au gouvernement dans ces conjonctures délicates. Il a ajouté que, d'ailleurs, il pouvait se présenter telles circonstances où le gouvernement fût dans l'obligation d'exiger un vote, une sanction du Parlement.

» On a vu dans ces mots une allusion à

Dans sa Nécrologie de 1881, M. Charles Joliet a consacré les lignes ci-dessous à M^{me} de Chandeneux:

« Claire de Chandeneux avait en partage ces dons naturels qui sont la double aristocratie du cœur et de l'intelligence. Elle aimait et cultivait les lettres avec ce sentiment délicat qui, chez les femmes, retarde souvent l'essor d'une vocation déclarée; mais la littérature n'est pas une carrière, c'est une passion qui ne pardonne pas. Claire de Chandeneux avait hésité longtemps, et quelques préludes révélaient à peine que l'artiste était en pleine possession de son talent. Elle ne connut pas les luttes des débuts littéraires, et le succès de la célébrité, si difficile à conquérir, vint à elle à son premier ouvrage. La meilleure part de ses nombreux romans est consacrée à l'étude des scènes d'intérieur de la vie militaire. Elle l'a étudiée de près, elle en a pénétré l'histoire intime avec cette divination féminine qui laisse bien loin les raisonnements et les spéculations des observateurs du cœur humain, et qui a fait dire à Diderot que si toutes les femmes n'ont pas du talent, elles ont toutes du génie.

» Cette riche floraison a été glacée, cette source abondante s'est tarie. Claire de Chandeneux est morte subitement, dans toute la sève de la vie et du talent. Elle était depuis dix ans notre sour-

une demande éventuelle de crédits pour subvenir aux frais de l'intervention, au cas où elle serait décidée.

La *Gazette du Midi* annonce qu'une rixe sanglante a éclaté, dans la nuit de dimanche à lundi, à La Ciotat, entre des ouvriers piémontais, des gendarmes et des douaniers, et donne les renseignements suivants:

« Dans la nuit de dimanche, un Piémontais en état d'ivresse, se trouvant dans une maison mal famée, menaçait avec son revolver de tuer quelqu'un. Deux gendarmes, accourus pour l'arrêter, n'ont pu se rendre maître de lui. Ce forcené, très-vigoureux, avait fait appel à ses compatriotes pour lui venir en aide.

» La cohue a bientôt dégénéré en véritable émeute. Les deux brigades ont été impuissantes à s'emparer des émeutiers. Le poste des douaniers a été obligé de venir au secours des gendarmes. Ceux-ci ont dû faire usage de leurs armes. Huit coups de revolver ont été tirés dans la bagarre. Il y a eu cinq blessés. Plusieurs arrestations ont été opérées avec une grande peine. Les Piémontais criaient: *A bas la France! Vive l'Italie!* Les gendarmes sont des assassins! La ville de La Ciotat, si paisible, est en grand émoi. On se demande, dans le cas d'une émeute sérieuse, vu l'insuffisance de la force armée, ce qu'il adviendrait depuis que la République a retiré la garnison qui était une garantie pour le pays en même temps qu'une source de revenus.

Les insignes de la Toison-d'Or ont été remis au Président de la République, samedi, à quatre heures, à l'Élysée, par M. Fernan-Nunez, ambassadeur d'Espagne. M. Grévy avait pour parrain M. le duc d'Aumale. A la demande du Président de la République, le cérémonial traditionnel avait été beaucoup simplifié. L'ambassadeur d'Espagne a demandé au Président si le serment de l'ordre lui était connu et s'il l'acceptait. M. Grévy a répondu: « Je l'accepte. » Après un échange de compliments, un procès-verbal a été dressé.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 5 juillet.
L'attitude est moins ferme qu'on ne pensait après une liquidation relativement facilitée par le bon marché des reports et par l'abondance des capitaux. Cela tient à des exécutions qui amènent un certain désarroi des cours. Malgré cela, on peut prévoir qu'à un moment donné, si la politique venait à s'apaiser, le marché reprendrait une physionomie plus active. Nous croyons qu'en ce moment l'abstention des capitaux de placement est trop exagérée; à côté des valeurs dont il faut se défier, il y en a qui sont trop dépréciées et reprendront au premier jour.

Nos rentes subissent encore quelques réalisations. Le 3 0/0, 80.60, 80.62 et 80.70; l'amortissable, 80.75, 80.82 et 80.90; le 5 0/0, 114.05, 114.02 et 114.17.

Vu les circonstances, le marché des fonds internationaux est moins actif et moins animé que précédemment. La Dette Égyptienne se tient à 272.50. Le Turc 5 0/0 cote 11.15.

Signalons parmi les valeurs les plus recherchées

honorée, et nous renouvelons à sa mémoire l'hommage respectueux et affligé de la Société des Gens de Lettres.

Demain, nous commencerons la publication de

CLÉRICALE!...

Par M^{me} CLAIRE DE CHANDENEUX.

Maximes et Pensées.

L'affection sérieuse, dévouée, dont on les entoure, est, pour les cœurs, comme un filet auquel les grands seuls se laissent prendre. Les petits cœurs, de même que les petits poissons, s'échappent à travers les mailles, pour aller se prendre à l'amorce d'un mot flatteur ou d'un sourire.

Combien de jeunes filles, en se mariant, n'apportent dans le nouveau ménage, au lieu des trésors de la femme forte: l'ordre, l'économie, le travail, que les goûts les plus futiles et des besoins dispendieux. C'est l'excuse des petits messieurs qui, avant de s'associer ces ruineuses poupées, veulent la garantie d'une riche dot.

et qui seules conservent une certaine animation:

La Banque de France est offerte à 5,200. La Banque de Paris reste aux environs de 1,135. Cette valeur est dequis quelque temps très-visée par la spéculation qui trouve que, en égard aux affaires que cette Société a engagées, les cours sont encore trop élevés.

Le Crédit Foncier dont les opérations sont de plus en plus nombreuses et qui prouve ainsi sa force d'action, est encore la valeur la plus recherchée en ce moment; on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur la cote du comptant pour remarquer combien les demandes sont suivies, on fait 1,455.

Les actions de la Compagnie Foncière de France et d'Algérie ont un marché assez large de 490 à 495.

Le Crédit Lyonnais est délaissé à 665. Rien de bien important à signaler sur le Crédit Général Français, on offre beaucoup, mais les preneurs s'abstiennent.

Les actions du Comptoir Industriel de France et des Colonies sont recherchées pour les portefeuilles de nos premiers capitalistes, l'épargne fera bien de suivre cet exemple.

Les cours de la Banque Parisienne tombent sans cesse, avant peu ils seront au-dessous du pair.

Chronique militaire.

Le rétablissement des tambours.

La mesure burlesque prise il y a deux ans par le général Farre contre les tambours vient d'être rapportée. Dans sa dernière séance, le comité supérieur de la guerre, présidé par M. Jules Grévy, a voté, sur la proposition du général Chanzy, leur rétablissement. Le général de Galliffet a été des premiers à appuyer cette motion, qui a été unanimement approuvée par le comité.

La population parisienne qui assistera à la revue du 14 juillet aura donc l'agréable surprise d'entendre le roulement de ces fameux tambours dont l'armée avait eu tant de peine à se séparer et que le clairon avait si imparfaitement remplacés.

On avait bien prédit, lors de leur suppression sous le ministère du général Farre, en disant que les tambours ne tarderaient pas à être rétablis.

Voici la circulaire adressée à ce sujet aux gouverneurs et commandants de corps d'armée par le ministre de la guerre:

« Paris, le 4 juillet 1882.

« Mon cher général,
« Les membres du conseil supérieur de la guerre et les présidents des divers comités, réunis le 28 juin dernier sous la présidence du ministre de la guerre, et consultés sur le service des armées en campagne, ont émis, à l'unanimité, l'avis qu'il y avait lieu de rétablir les tambours dans les troupes à pied.

« Basé sur nos traditions nationales, sur les regrets que la suppression des tambours a laissés dans l'armée et dans le pays, motivé par l'intérêt du service en temps de paix et en temps de guerre, cet avis, dont la haute portée est démontrée d'ailleurs par l'exemple des armées étrangères, m'a paru mériter d'être pris en considération.

« J'ai décidé que les dispositions de la circulaire du 3 juin 1880 seraient abrogées et que les tambours seraient immédiatement rétablis dans les conditions fixées par la loi du 13 mars 1873, sur la constitution des cadres et des effectifs de l'armée active et de l'armée territoriale.

« Je vous adresse des instructions de détail au sujet de l'application de la présente décision.

» Le ministre de la guerre,
» BILLOT. »

L'exercice de la réunion des troupes par « la générale », passablement négligé en France, n'est pas perdu de vue par les Allemands. La générale a été battue et sonnée le 1^{er} juillet, à 5 heures du matin, dans les rues de Strasbourg, sur les ordres du gouverneur qui voulait constater combien de temps exige l'occupation militaire réglementaire des bâtiments publics, des postes intérieurs et des postes de l'enceinte fortifiée. A 6 heures 20, toute la garnison, à l'exception des postes établis aux portes des fortifications et aux bâtiments publics, était rassemblée sur l'Esplanade, sous le commandement du gouverneur militaire, le général de division de Gottberg. A 7 heures moins un quart, ces manœuvres étaient terminées.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le Rallye-Papier.

Le temps a de nouveau favorisé la fête hippique d'avant-hier, et le soleil a brillé d'un éclat encore plus vif que les jours précédents.

Malgré la chaleur qui faisait involontairement penser aux régions tropicales, mal-

gré la poussière de la route, que soulève sans cesse de nombreux équipages, le rallye est retourné au Rallye-Papier la même journée d'éclat qui s'était rendue avec tant d'importance à l'hippodrome de Verrie.

Le rendez-vous était aux Roches, situé à 10 kilomètres de Saumur, sur le tracé qui limite notre bel horizon et d'où découvre la ville dans un magnifique panorama.

A l'heure dite, près de deux cents cavaliers s'y trouvaient réunies; un nombre calculable de cavaliers en costumes militaires ou en habits rouges formaient un contraste du plus bel effet sur la verdure des champs.

La journée a été très-belle et les parties très-bien disputées par nos meilleurs cavaliers.

En voici le résultat:

Première course: Rallye pour tous cavaliers. Un objet d'art et les entrées au premier, après que le deuxième aura retiré sa tenue militaire ou habit rouge.

Le résultat de cette première course a un moment incertain, les coureurs se sont trompés de parcours. Le prix a néanmoins été adjugé à M. Nivelles, lieutenant d'artillerie, qui montait *Adulation*, comme il a fait le moins de fautes.

Deuxième course: Rallye pour cavaliers d'armes n'ayant jamais couru en concours publics, montés par MM. les Officiers cadres et MM. les Lieutenants d'instruction. Un Whip d'honneur au premier.

Cette course a été marquée par plusieurs chutes sans gravité entre les obstacles du 10. *Atalante* est arrivée première, monté par M. Courtois.

Troisième course: Rallye pour cavaliers d'armes n'ayant jamais couru en concours publics, montés par MM. les Officiers cadres et MM. les Lieutenants d'instruction. Un Whip d'honneur au premier.

Cette course a été remarquable par la façon heureuse avec laquelle elle a été menée. Le prix est resté à M. Léonard.

Quatrième course: Rallye pour cavaliers d'armes, montés par MM. les Officiers cadres. Un Whip d'honneur au premier.

L'arrivée a été vivement disputée. *Vipérine*, montée par M. de Saint-Céran, *Décadi*, monté par M. Sestac; première, *Vipérine*.

Cinquième course: Rallye pour cavaliers d'armes, montés par MM. les Sous-Officiers titulaires et Sous-Maitres de manège. Un Whip d'honneur au premier.

Cette course a peut-être été la plus remarquable par la vigueur avec laquelle elle a été menée et par l'énergie et l'adresse de quelques cavaliers. *Pallas*, montée par Meyer, est arrivée première, malgré des chutes consécutives.

Le retour s'est opéré sans accident et milieu d'un nuage de poussière. Chaque cavalier était enchanté de sa journée et emportait le meilleur souvenir d'une fête charmante. MM. les Officiers et les membres du Comité Saint-Hubert ont fait les honneurs de la soirée de bonne grâce.

Espérons que l'avenir réservera encore des distractions semblables aux amateurs de sport.

Mardi, à la suite du Paper-Hunt, le val de l'ambulance de l'École a privé de dents en descendant la côte de la ville et a renversé la voiture dans un fossé.

Le sergent infirmier a eu la jambe gauche fracturée et un autre soldat une très-grave entorse.

Le devis du Collège des Filles

OU ARITHMÉTIQUE ET INSANTE.

(Suite et fin.)

La médaille où se profile le plan pédagogique et financier du Collège modèle des Filles n'est déjà pas gaie sur le côté, doré de l'écus, que le Conseil municipal a l'incroyable loupel de nous offrir.

Or, toute médaille a un revers. Et le revers ne manque pas ici; bien au contraire. Oyez plutôt, bonnes gens, et notez bien le point-ci.

A M. Plessis, qui s'est permis de demander à M. le Maire ce que stipule le traité de la Ville avec l'Etat, en ce qui concerne la concession éventuelle du fonctionnement du Collège, le Maire a daigné répondre:

« Que si les bâtiments cessant d'être affectés à l'instruction publique, la commune de Sa-

pour rembourser à l'Etat la subvention payée par l'Etat pour les frais de première installation, soit 400,000 fr.

Sur quoi M. Plessis a déclaré être satisfait de cette explication.

Il est vraiment bien bon et pas difficile, M. Plessis, s'il est aussi satisfait que le promet le verbal de la séance du 14 juin semble nous le dire.

C'est-à-dire que dans le cas prévu, malgré eux, par les fortes têtes qui dotent notre ville du fameux Collège modèle, ce n'est pas le million, mais le million et demi qui retomberait sur le contribuable.

Or, ce cas est-il absolument chimérique ? La parole de MM. Combiel et consorts, la portée philosophique, la science morale et l'expérience pédagogique de ces messieurs, pris un à un ou tous ensemble, suffisent-elles bien pour garantir leur Collège « modèle » contre le fiasco, le vide et la déconfiture ?

C'est ce qui ne semble pas totalement démontré.

La sainte République, avec le train express de casse-cou qu'elle prend en ce moment, à l'intérieur et à l'extérieur, est-elle bien sûre d'en avoir encore pour trois ans dans le ventre ?

N'est-ce pas même dans la conscience qu'elle a de filer ne sais combien de nœuds à l'heure, qu'elle jongle si vite et si dru avec notre argent pour avoir le temps de se donner la mine de faire quelque chose ?

Et quand même la République qui a toujours sombré en France, à bref délai, dans l'excès absurde et ignoble de son galimatias, aurait le temps de se tortiller encore quelques années dans le pétrin où elle s'enfoncé, M. les éleveurs de nos jeunes filles peuvent-ils bien répondre de remplir et d'entretenir plein le noble pâturage où ils les appellent, pour les y mettre au régime du picotin athée et du vert — très-vert, trop vert — de la morale indépendante ?

Oseraient-ils bien nous dire combien, dès aujourd'hui, dans leur parc d'essai de Nanilly, il y a, tout compte fait, de boursières, demi-boursières et quart de boursières ?

Et si l'on joint à ces boursières, alléchées et raccolées par la vertu du *gratis*, les enfants sur la famille desquelles a pesé et pèse encore la *compelle intrare*, c'est-à-dire la pression maçonnique et administrative, à combien de jeunes filles, librement envoyées par des parents *payants*, se réduit donc en somme le bilan de ce « trompe-l'œil » pédagogique ?

Or, parmi ces derniers, c'est-à-dire les parents qui paient, combien n'y en a-t-il pas d'abusés et que nous verrons se dégriser tous les jours ?

Tout nouveau est beau, et ces pauvres braves gens ne voient pas encore le but secret (quoique si bien avoué par M. le Rapporteur) et la fin de l'histoire.

Mais quand leurs fillettes, émancipées de l'ABC respirant enfin avec leurs poumons de jeunes adultes, auront grandi dans l'atmosphère de la maison, dans cette cage dorée dont les grilles sont élevées tout exprès pour les isoler, cœur et intelligence, de la pensée même de Dieu ; — quand, de 12 à 16 ans, elles auront subi, dans ce milieu de tous les jours et de tous les instants, le contact de leurs aînées ; — quand elles auront appris, par les discours et les exemples de plusieurs, d'un trop grand nombre peut-être, que Dieu est une blague, l'Evangile un roman, et que toute jouvencelle est en droit, comme Dieu ni prêtre, sans maîtresse, sans papa ni maman, de se faire à elle-même sa petite morale, comme elle se fait sa robe et son chapeau ; — en un mot, quand les fleurs de cette belle serre des Récollets, chauffées à la température et selon le thermomètre de la seule morale naturelle et indépendante, commenceront enfin à donner leurs fruits, n'est-il pas à craindre que plus d'une maman, même républicaine, et que plus d'un papa, encore plus républicain, ne commencent tout de même à se gratter le nez ?

Ce n'est pas aujourd'hui, messieurs du Conseil, au début de la chose, sous le feu des premières réclames dont vous éblouissez les yeux de vos jobards amis, qu'il convient de juger du succès et de l'avenir de votre Collège ; c'est dans quelques années, dans quatre ans, dans cinq ans. Alors seulement et à ses fruits l'arbre sera jugé. Et il le sera selon ses mérites, même dans vos rangs, partout où vibrera encore le sentiment sacré de la tendresse et de la responsabilité paternelles. Et le vide se fera autour de vos

belles classes et de vos belles terrasses, vide croissant tous les jours, circonscrit par l'écoeurement général et désormais impitoyable.

Notez cela, messieurs, « Cet oracle est plus sûr que celui de Calchas », je veux dire de M. Combiel, et que la promesse des 400,000 francs de M. le ministre de la R. F.

Indiquerai-je les déconvenues lamentables de vos boursières, une fois lancées dans le monde, grassées surtout de pédantisme, d'un orgueil proportionné, d'espérances insensées et de très-peu d'argent ? Cette graine seule suffirait à vous perdre.

Bref, votre boutique chavirera, peut-être même avant la République, et nous la paierons de notre bel argent, jusqu'au dernier sou. Qu'on se le dise. Saperlotte, un million et demi, c'est un denier.

Et de quel droit, messieurs du Conseil, agissez-vous ainsi ? Où sont vos titres, individuels ou collectifs, pour mettre la main, avec une telle audace, sur la Religion, l'éducation, la morale de vos concitoyens, et le bon sens de l'humanité civilisée, consacré par vingt siècles de vie chrétienne ?

— Nous avons pour nous la majorité du suffrage universel !

— Ah oui, parlons-en. Le suffrage de la masse, évidemment inconsciente de ce qu'on lui dit et de ce qu'on lui fait dire, avec l'appoint des cafés, des cabarets et des casquettes à trois ponts !

Mais prenez garde ! dans cette majorité vous oubliez un élément essentiel. Avez-vous consulté les honnêtes femmes, à commencer par les vôtres ?

Et cette masse elle-même, dont vous vous faites un piédestal, a-t-elle jamais pensé, dans son gros bon sens, à la fondation d'un Collège modèle de filles d'un million et demi ? Oseriez-vous dire qu'elle vous a donné mandat pour le faire ?

Non ; vous le savez mieux que personne, c'est d'en haut, non d'en bas, c'est du conjoint civil Jules Ferry et des loges centrales directrices de la franc-maçonnerie, qu'est venue, non d'ailleurs, l'idée d'un tel projet, et votre audace, bon gré mal gré, à le mener jusqu'au bout, dussiez-vous nous ruiner en nous empoisonnant par dessus le marché.

Vous n'êtes pas l'écho du suffrage. Vous êtes l'oppression pure.

Vous pillez, par surprise, aux applaudissements ignares de quelques dupes et badauds ou peureux, sur la bourse publique, sur la conscience toujours chrétienne de notre ville et sur le sens commun.

Oui, oppression pure, et déjà la folie. A quand le *gâtisme* ? Il viendra, et vous le préparez.

Quand les premières fournées de filles à votre guise seront descendues de vos Collèges dans les rangs de notre société déjà malade, quand vous aurez lâché la bonde, durant quelques années, à cette inondation malsaine, parfumée peut-être des cosmétiques à la mode, mais désempaillée de Dieu et des vertus que lui seul peut donner, nous y serons, dans le *gâtisme*, si la République n'est pas déjà morte de vos expériences et de vos folies.

Nous apprenons avec plaisir qu'un de nos jeunes compatriotes, M. Georges Brière, élève de la pension Desmarquet et suivant comme interne les cours du Lycée d'Angers, vient de subir avec succès la seconde épreuve du baccalauréat ès-lettres, devant la faculté de Rennes.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Par 354 voix contre 80, la Chambre a voté un crédit nouveau (le 3^e) de 19,076,087 francs pour l'expédition de Tunisie.

Ont voté pour : MM. Benoist, Bury, Maillé (Alexis).

Ont voté contre : MM. de Civrac, de Maillé, de Soland, L. de Tervés.

D'après le compte établi, à la tribune de la Chambre, par M. L. de Tervés, député de Segré, et qui n'a pas été contesté, l'expédition de Tunisie coûte déjà plus de cent neuf millions. Et nous ne sommes pas au bout.

GENNES.

Vendredi dernier, vers 7 heures du matin, un commencement d'incendie a éclaté chez le sieur Raboin, propriétaire à la Forêt, commune de Gennes. Cet incendie,

qui pouvait avoir de terribles conséquences, a été promptement éteint, grâce à la présence d'esprit de Raboin.

Ayant allumé du feu dans la cheminée près de laquelle se trouvait un lit et le berceau de sa petite fille, âgée de 3 ans, des étincelles communiquèrent le feu aux rideaux pendant qu'il était à la cave. Aux cris poussés par sa belle-mère, il accourut, et se précipitant sur les rideaux enflammés, fut assez heureux pour retirer son enfant et en fut quitte pour une forte brûlure à la main.

Il était temps qu'il arrivât. Le feu pouvait non seulement atteindre la petite fille, mais encore se communiquer à un grenier rempli de fourrages.

Les pertes ne s'élèvent qu'à 445 francs environ, couvertes par une assurance à la compagnie la *Confiance*.

DOUÉ-LA-FONTAINE.

Ces jours derniers, on a trouvé pendu dans son grenier le sieur Chatenay, âgé de 75 ans, habitant le village de la Blanchisserie, commune de Doué.

Depuis un an environ, Chatenay était presque complètement aveugle et pouvait à peine se conduire. Il avait déjà déclaré plusieurs fois qu'il mettrait fin à ses jours.

TOURS.

Dimanche prochain, un concours de vélocipédistes aura lieu, à Tours, entre les Véloce-Club de Tours, de Saumur, d'Angers, etc., etc.

POITIERS.

Voici les détails que nous avons recueillis sur l'épouvantable accident dont nous avons parlé hier sommairement.

Le malheureux soldat, qui a été atteint par les éclats de la pièce à feu, appartenait au 20^e régiment d'artillerie. Il se nomme Prestreau, Paul, et faisait partie de la classe 1879.

Il y a des fatalités auxquelles il semble qu'on ne peut échapper. Prestreau ne devait pas être de service ce jour-là ; il avait consenti à remplacer un camarade qui avait obtenu une permission. Il ne servait pas la pièce qui a éclaté, mais une autre placée sur le même rang et qui devait faire feu immédiatement après.

C'est au moment où il allait faire feu que le mortier vola en éclats avec une telle détonation que le sol trembla jusque sur la place d'Armes, et que plusieurs habitants des rues avoisinantes furent réveillés en sursaut.

Quand le premier moment de stupeur fut passé et que la fumée fut dissipée, on vit le pauvre Prestreau gisant à terre. Un morceau du mortier mesurant 4 mètres de long sur 35 cent. de large et dont le poids peut être évalué à 150 kilos au moins, l'avait atteint au bas ventre, lui coupant les deux cuisses qui ne tenaient plus au tronc que par quelques lambeaux de chair.

Les soins les plus pressés furent prodigués au pauvre blessé ; mais tous les secours devaient être inutiles. Placé sur un brancard, Prestreau, qui avait toute sa connaissance, dit ces simples mots : « Je suis perdu ». Puis il demanda à voir son capitaine M. de Richard pour lui serrer la main.

Ce fut une scène déchirante ; tous les officiers et les soldats ne pouvaient retenir leurs larmes. Prestreau ne se faisait aucune illusion sur la gravité de son état ; il savait bien qu'il allait mourir et c'est avec un courage inouï qu'il supportait ses horribles souffrances.

Enfin, on se mit en route en tâchant d'éviter autant que possible des secousses au blessé. Mais à peine le funèbre cortège était-il arrivé au lieu dit la Chauvinerie, Prestreau rendait le dernier soupir, et ce ne fut plus qu'un cadavre mutilé qu'on transporta à l'Hôtel-Dieu.

Le général d'artillerie et le colonel du 20^e, prévenus par le télégraphe, s'étaient immédiatement rendus sur les lieux.

La pièce qui a éclaté est un mortier d'un nouveau modèle qui venait de la fonderie de Bourges ; il avait servi la semaine dernière dans les exercices de tir ; rien ne pouvait faire prévoir qu'il dut éclater. Les obus avec lesquels on le chargeait pèsent 220 kilos et ont 80 centimètres de haut. La charge de poudre est de 9 kilogrammes.

Heureusement, aucun autre des soldats qui se trouvaient à côté ne fut atteint.

Quatre d'entre eux furent jetés à terre par la violence de la détonation, et deux autres eurent, l'un les cheveux et la barbe légèrement brûlés, le second une simple égratignure à la cuisse.

Les obsèques du pauvre Prestreau auront lieu, assure-t-on, demain. (Journal de la Vienne.)

NANTES.

Nous lisons dans une correspondance de Nantes à l'Union :

« Nos édiles viennent de décider la construction d'un lycée de filles. La chose était peu urgente, puisqu'il existe à Nantes cinq grands établissements d'enseignement secondaire pour les jeunes filles, mais ils sont dirigés par des religieuses, *proh pudor !* La minorité (sept conseillers de la droite sur trente-six) a profité de cette occasion pour combattre très-éloquemment l'enseignement athée. A des arguments inéculables, M. Berranger, une vieille barbe de 48, n'a trouvé qu'un moyen de répondre, c'est de prendre à partie le nommé Dieu et de lui dire son fait très-vertement.

« M. le maire ayant prié l'orateur de laisser Dieu dans son paradis et de revenir à la question, M. Berranger répliqua... en donnant sa démission. Ah ! dame ! on n'est pas intransigeant pour rien !

« La campagne de l'enseignement chrétien se poursuit activement ; soixante-treize communes de notre département ont mis leurs curés à la tête des commissions scolaires ; la caisse du comité central a recueilli 200,000 fr. et la lutte s'ouvre sous des auspices si favorables que les républicains effrayés veulent maintenir à Nantes l'ancien ordre de choses, afin de ne pas heurter trop violemment le sentiment populaire. Nous regrettons seulement qu'on n'ait pas donné suite au projet de faire des conférences cantonales, destinées principalement à éclairer les paysans auprès desquels les journaux ont peu d'accès et à secouer la torpeur qui pourrait encore engourdir quelques somnolents. La parole publique produit d'autant plus d'effet sur les habitants des campagnes, qu'ils sont moins blasés sur ce chapitre que les ouvriers des villes. »

Faits divers.

NOUVELLES INVASIONS PHYLLOXERIQUES.

Nous lisons dans la *Vigne française* :

« On peut évaluer à cinquante ou soixante mille hectares la perte qu'éprouve tous les ans le vignoble français par le fait du phylloxera.

« L'année 1882 sera remarquable par une recrudescence particulière qui dépassera cette moyenne. De toutes parts, on signale de nouveaux points d'attaque, ou la rapide extension des taches anciennes dans les vignes non traitées. Ainsi dans la Gironde, dans la Haute-Garonne, dans le Tarn, dans l'Aude, dans ce qui reste encore de vignes de l'Hérault et dans les Pyrénées-Orientales, on se montre plus alarmé que les années précédentes sur les ravages du terrible insecte. Sa marche, quoique incessante, est moins rapide dans le centre et dans l'est, où la température moins élevée met obstacle au développement et à la propagation de la forme ailée. »

Voilà un cas de mort exceptionnel constaté à Duclair, dans le Seine-Inférieure, il y a quelques jours : on a trouvé noyée dans un *seau de lait* une femme Carlo, de ce village.

On présume que cette personne, qui s'était livrée à la boisson, était en état d'ivresse, et qu'en tirant sa vache elle est tombée la tête dans le seau plein de lait.

IL A ÉTÉ PERDU, dimanche dernier, un BRACELET gourmette, entre Saumur et Souzay.

Le rapporter au bureau du journal. Il y aura récompense.

Le *Jeune Age Illustré*, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA-GROFROY.

Editeur : Victor PALME, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

Un an, 40 francs ; 6 mois, 6 francs.

FAVEUR SPÉCIALE
ACCORDER À NOS ABONNÉS

5 fr.

AU LIEU
DE

8 fr.



Nos abonnés connaissent, de réputation au moins, la vaillante et spirituelle

LANterne d'ARLEQUIN

illustrée de charmants dessins d'actualité, reproduisant, avec leurs traits, les faits et gestes des beaux messieurs qui gouvernent la R. P.

L'abonnement à la Lanterne d'Arlequin est de 8 fr. par an.

Une combinaison particulière avec la Direction de cette publication satirique, nous permet de l'offrir à nos abonnés, anciens et nouveaux, moyennant 5 fr. par an.

Pour recevoir cette PRIME, il suffit à tout abonné d'adresser une bande de notre journal à M. le Directeur de la Lanterne d'Arlequin, rue Richelieu, 13, à TOURS.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^o,
rue Jacob, 56, à Paris.

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la Mode illustrée, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PROX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr.

4^e édition, avec une gr. colorée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

LES CHEMINÉES ne fument pas, ingénieurs à Béziers (Hérault), brevetés en France et à l'étranger. — Pose facile. — Prix depuis 12 fr. Envoi franco du catalogue.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers

| DÉPARTS DE SAUMUR | | ARRIVÉES | |
|-------------------|-----------------|----------------|-----------------|
| 6 h. — matin. | 10 h. 31 matin. | 8 h. 42 matin. | 11 h. 15 matin. |
| 8 — 35 — | 7 — 55 — | 11 — 48 — | 11 — 20 — |
| 11 — 15 — | 7 — 39 soir. | 11 — 48 — | 11 — 20 — |
| 1 — 17 soir. | 4 — 55 — | 11 — 48 — | 11 — 20 — |
| 4 — 55 — | 11 — 48 — | 11 — 48 — | 11 — 20 — |
| 7 — 50 — | 11 — 48 — | 11 — 48 — | 11 — 20 — |

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 40.

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 JUILLET 1882.

| Valeurs au comptant. | Dernier cours. | Clôture préc ^{de} . | Valeurs au comptant. | Dernier cours. | Clôture préc ^{de} . | Valeurs au comptant. | Dernier cours. | Clôture préc ^{de} . |
|----------------------------------|----------------|------------------------------|----------------------------------|----------------|------------------------------|---------------------------------|----------------|------------------------------|
| 3 % amortissable. | 80 75 | 80 85 | Nord | 2016 | 2030 | OBLIGATIONS | | |
| 3 % amortissable. | 80 95 | 80 85 | Orléans | 1270 | 1280 | Dép. de la Seine, emprunt 1857 | 935 | 232 |
| 4 1/2 % | 111 30 | 111 45 | Ouest | 795 | 795 | Bons de liquid. Ville de Paris. | 519 | 519 |
| 5 % | 114 15 | 114 22 | Compagnie parisienne du Gaz. | 1265 | 1265 | Obligations communales 1879. | 431 | 435 |
| Obligations du Trésor. | 510 | 512 | Canal de Suez. | 2325 | 2330 | Obligat. foncières 1879 3 %. | 432 | 50 432 |
| Obligations du Trésor nouvelles. | 500 | 500 | C. gén. Transatlantique. | 470 | 490 | Est. | 367 | 368 50 |
| Bons de liq. départementaux. | 525 | 530 | OBLIGATIONS. | | | Midi | 370 | 368 |
| Banque de France. | 5230 | 5225 | Ville de Paris, oblig. 1855-1860 | 508 | 508 | Nord | 372 | 370 |
| Comptoir d'escompte. | 1050 | 1035 | — 1865, 4 % | 517 | 511 50 | Orléans | 370 | 368 |
| Crédit Foncier, act. 500 fr. | 1450 | 1460 | — 1869, 3 % | 406 | 404 | Ouest | 367 | 25 368 |
| Crédit de France. | 247 | 50 | — 1871, 3 % | 398 | 398 | Paris-Lyon-Méditerranée. | 372 | 368 |
| Crédit mobilier. | 525 | 536 | — 1875, 4 % | 514 | 515 | Paris-Bourbonnais | 368 | 369 50 |
| Est. | 748 | 750 | — 1876, 4 % | 510 | 515 | Canal de Suez. | 545 | 550 |
| Paris-Lyon-Méditerranée. | 1630 | 1620 | | | | | | |
| Midi | 1210 | 1217 50 | | | | | | |

GARE DE SAUMUR.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

| DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. | | ARRIVÉES | |
|--------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|
| 3 heures 8 minutes du matin. | 8 heures 45 minutes du matin. | 8 heures 42 minutes du matin. | 11 heures 15 minutes du matin. |
| 8 — 45 — | 7 — 55 — | 11 — 48 — | 11 — 20 — |
| 9 — 56 — | 7 — 39 soir. | 11 — 48 — | 11 — 20 — |
| 1 — 25 — | 4 — 55 — | 11 — 48 — | 11 — 20 — |
| 3 — 32 — | 11 — 48 — | 11 — 48 — | 11 — 20 — |
| 7 — 15 — | 11 — 48 — | 11 — 48 — | 11 — 20 — |
| 10 — 37 — | 11 — 48 — | 11 — 48 — | 11 — 20 — |

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Étude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M^e AUBOYER,

Le dimanche 9 juillet 1882, à midi,

DES IMMEUBLES

De la succession de M. Florent CHAUVET, de Varrains.

Adjudication de propriétés communes de la Breille et de Villebernier.

LA BREILLE.

| | |
|---|-------|
| Sapinière au Chardonnet ou les Champs-Blancs (contenance 1 h 2 a. 85 c.) ; mise à prix. | 1.200 |
| 55 ares 10 centiares de taillis, aux Grands-Champs-de-la-Baraudière ; mise à prix. | 400 |
| 55 ares de bois, au Grand-Chemin-de-la-Baraudière ; mise à prix. | 500 |
| 79 ares de bois taillis, à la Coutière ; mise à prix. | 1.000 |
| 96 ares de taillis et jeunes sapins, à la Pitière ou le Guédon ; mise à prix. | 450 |
| 55 ares de bois taillis et sapins, à la Pitière ; mise à prix. | 800 |
| 22 ares, aux Clôs ; mise à prix. | 200 |

VILLEBERNIER.

La ferme des Pâtureaux, contenant 17 hectares 9 ares 70 centiares ; mise à prix.
 80.000 |

Pour plus de renseignements, voir les placards affichés.

S'adresser : à M^e AUBOYER, notaire à Saumur ; à M. ALEXANDRE CARRET, propriétaire à Varrains ; et à M^e LAUMONIER, notaire à Saumur. (338)

Étude de M^e GOUTARD, notaire à Neuilley.

VENTE DE MEUBLES

APRÈS DÉCÈS,

Le dimanche 9 juillet 1882, à midi.

Aux Alliers, commune de Vivy, domicile des époux Patois.

On vendra :

Plusieurs lits montés, quatre bonnes couvertures, armoires, bureaux, chaises, fauteuils, quarante bons draps de toile, serviettes, bonne garde-robe et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant et dix pour cent en sus applicables aux frais.

A VENDRE

BELLE PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT
Vignobles
Cours d'eau

Et 6 ares de terre enclos de murs.

Le tout situé commune de Saint-Nicolas-de-Bourgueil.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
pour 6.000 francs.

Un MATÉRIEL complet d'IMPRIMERIE presque entièrement neuf, ayant coûté 13.000 fr. — S'adresser à MM. les Administrateurs de l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris.

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur, successeur de M^e LE BLAYE.

A VENDRE

A L'AMIABLE.

2 hectares 55 ares 74 centiares de vigne, terre et bois, en une seule pièce, à la Pierre-Couverte, commune de Saint-Florent, dépendant de la succession de M. JACOB.

S'adresser à M^e BRAC, notaire, place de la Bilange, 27.

A VENDRE

DEUX PETITES MAISONS, rue de la Croix-Verte, avec cour et jardin.

S'adresser à M^e BRAC, notaire, place de la Bilange, 27. (378)

A VENDRE

UN GRAND MAGASIN, avec cour, écurie, caves, près la gare d'Orléans.

S'adresser à M^e BRAC, notaire, place de la Bilange, 27. (379)

Études de M^e PLAIS, notaire à Château-la-Vallière, et de M^e RABOUIN, notaire à Genneteil.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION.

A la mairie de Villiers-au-Bouin.

Le dimanche 9 juillet 1882,

UNE TRÈS-BELLE FERME

Nommée le GRAND-CIMETIÈRE.

Sise commune de Villiers-au-Bouin, près la ligne de chemin de fer de Saumur à Château-du-Loir.

CONTENANT ENVIRON 29 HECTARES.

Belles prairies. — Terrains propres à la culture de la vigne.

Pays très-giboyeux.

S'adresser auxdits M^e PLAIS et RABOUIN. (356)

A VENDRE

PETITE PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT

Située au Pont-Fouchard, ancienne route de Doué.

S'adresser à M. VINSONNEAU, rue d'Orléans, 62. (361)

A VENDRE

A LOUER OU A ARRENTER

Pour se retirer des affaires

UNE FABRIQUE DE POTERIE ET CAILLOUX

Bien achalandée et en bon état

Belle position avantageuse, bien située, à SAUMUR (Maine-et-Loire) ;

MAISON TRÈS-SPACIEUSE

Dans laquelle s'exploite cette industrie.

Cette maison, favorable à tout commerce, usine et industrie, pourrait être divisée. — Affaire avantageuse. — Grande facilité de paiement.

S'adresser, pour les renseignements et traiter, à Saumur, à M. COULON, propriétaire, rue du Champ-de-Foire, 7, et à M^e BRAC, notaire.

J.-A. FRESCO

Chirurgien - Dentiste de Londres,

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse dentaire, rue Saint-Jean, n^o 16, maison Bagnenil, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine.

Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)

MAISON A LOUER

PRÉSENTMENT

Rue du Temple, 12.

S'adresser au Bazar des Familles

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

3 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus intéressant de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article traitant les principaux faits de la semaine de nombreux articles et notes de colles, horticoles et de jardins, jurisprudence rurale des recettes, géologiques et d'économie domestique ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros mensuels, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine à Paris.

INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Château-la-Vallière. Traitement gratuit pour les malades.

ARMES DE CHASSE

Nouveau perfectionnement du « choke-bore ». Portée extraordinaire.

Tous les grands journaux de Paris ont fait l'éloge des perfectionnements apportés, par M. GALAND, aux fusils de chasse, dont il double la portée et triple la concentration. — Le M. GALAND, qui fabrique à Paris, à Liège et à Birmingham, actuellement la plus importante de l'Europe et la plus renommée, digne pour l'excellence de sa fabrication, la spécialité de ses produits, le mérite de ses inventions et les prix avantageux résultant de son travail mécanique, lequel ressort une réduction de 50 pour 100 sur les armes similaires établies selon les vieux procédés de fabrication.

La précision de ses carabines, la solidité et le bon fonctionnement de ses revolvers brevétés, la beauté et l'inébranlable appui de ses fusils de chasse, la qualité hors ligne de ses munitions, les soins qu'elle apporte à ses expéditions, la promptitude des ordres qu'elle reçoit, quelque minime qu'en soit l'importance, la facilité et le bas prix des transports par chemin de fer, tout concourt à lui assurer la clientèle des vrais chasseurs et des amateurs les plus compétents de la province et de l'étranger.

La MAISON GALAND, toujours pourvue de plusieurs milliers d'armes prêtes à être livrées, qu'elle fabrique elle-même et garantit absolument, est en mesure de fournir, sur l'ordre des meilleurs modèles, avec crosse aux pentes et mesures de l'acheteur ; il est donc sûr et plus économique de s'adresser à elle, que de prendre ce que l'on trouve dans un marchand armurier mal assorti.

Envoi gratuit et franco de l'ALBUM-GALAND, traité complet d'armurerie, illustré de gravures.

Ecrire à M. GALAND, fabricant d'armes, 13, rue d'Hautville, à Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODDET.

Certifié par l'imprimeur sous-signé.